




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28581-DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.379**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : TRAVAUX D' ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE DE
SUBVENTIONS - PREMIÈRE TRANCHE**

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



08.04

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/07/13

RG

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

-

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : TRAVAUX D' ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE DE SUBVENTIONS - PREMIÈRE TRANCHE

- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année au budget de la Ville est ouvert un crédit destiné à couvrir des travaux d'entretien ou d'urgence sur des édifices protégés au titre des monuments historiques (*classés ou inscrits*) dont elle est propriétaire. Ces travaux sont subventionnés par l'État (*Direction régionale des Affaires culturelles*) à raison de 50% maximum du montant hors taxe.

La Ville est maître d'ouvrage des opérations qui sont proposées. Elles sont étudiées en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France et la DRAC.

Pour l'année 2013, il est proposé d'adopter le programme dont la première tranche se décompose selon le tableau ci-dessous.

La dépense correspondant à ces travaux, estimée à 175 959,20 € H.T. (214 138,79 € T.T.C), sera imputée au budget 2013 de la Ville. Sur cette dépense, la Ville peut escompter une subvention de l'État qui représentera 50% du montant H.T. soit environ 87 979,60 €.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la première tranche du programme 2013 de travaux d'entretien des édifices protégés au titre des monuments historiques (*classés ou inscrits*) dont la Ville est propriétaire pour un montant de 175 959,20 € HT (214 138,79 € T.T.C) ;
- **DIRE** que la dépense correspondante, soit 175 959,20 € HT (214 138,79 € T.T.C) sera imputée au budget de la Ville chapitre 90324-2135-1859, qui présente les disponibilités suffisantes ;
- **SOLLICITER** de l'État (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) et des partenaires habituels (*Conseil Général et divers*) des subventions au plus fort taux pour la réalisation de ces travaux ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des subventions.

**2013.379 - TRAVAUX D' ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES - DEMANDE
DE SUBVENTIONS - PREMIÈRE TRANCHE**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES

ANNEE 2013

BATIMENT	NATURE DES TRAVAUX	ESTIMATION HT	ESTIMATION TTC
Eglise St Esprit	- RESTAURATION DES VITRAUX : BAIE N°3 (+ FINITION BAIES 1 ET 2)	16 615,99	19 872,73
	- LECTURE DE TEMOINS	536,52	641,68
Hôtel de Ville	- REMPLACEMENT A L'IDENTIQUE DE DEUX FENETRES SUR COUR	5 745,43	6 974,61
Pavillon Vendôme	- REFECTION DU MUR DE CLOTURE COTE BEAUX ARTS	50 905,33	63 926,91
	- REFECTION DU MUR DE CLOTURE DU LOGEMENT DE GARDIEN	9 103,03	11 431,58
Halle aux Grains	- REMISE EN PEINTURE DES FENETRES ET GRILLES DES FACADES EST ET OUEST	14 269,46	17 066,28
Château du Grand St Jean	- TRAVAUX DIVERS URGENTS (CHATEAU, CHAPELLE, FONTAINE...)	78 783,44	94 225,00
		175 959,20	214 138,79

PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR MONUMENTS HISTORIQUES

ANNEE 2013

BATIMENT	NATURE DES TRAVAUX	ESTIMATION HT	ESTIMATION TTC
Eglise St Esprit	- RESTAURATION DES VITRAUX : BAIE N°3 (+ FINITION BAIES 1 ET 2)	16 615,99	19 872,73
	- LECTURE DE TEMOINS	536,52	641,68
Hôtel de Ville	- REMPLACEMENT A L'IDENTIQUE DE DEUX FENETRES SUR COUR	5 745,43	6 974,61
Pavillon Vendôme	- REFECTION DU MUR DE CLOTURE COTE BEAUX ARTS	50 905,33	63 926,91
	- REFECTION DU MUR DE CLOTURE DU LOGEMENT DE GARDIEN	9 103,03	11 431,58
Halle aux Grains	- REMISE EN PEINTURE DES FENETRES ET GRILLES DES FACADES EST ET OUEST	14 269,46	17 066,28
Château du Grand St Jean	- TRAVAUX DIVERS URGENTS (CHATEAU, CHAPELLE, FONTAINE...)	78 783,44	94 225,00
		175 959,20	214 138,79